

Eternal 43



Forbo

FLOORING SYSTEMS

U4 P3 E2/3 C2



DESCRIPTIF TYPE



Revêtement de sol PVC hétérogène compact U4 P3 en lés de 2 m

Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC hétérogène compact 2 mm en lés de 2 m classé U4 P3 E2/3 C2 type Eternal 43.

Selon la norme NF EN ISO 24343-1, son poinçonnement rémanent moyen sera de 0,03 mm.

Il présentera une résistance au glissement classée R10.

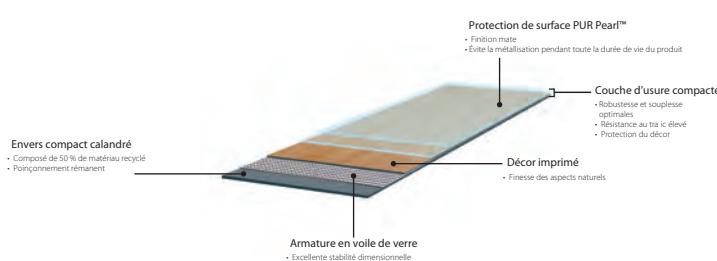
Il sera doté d'une couche d'usure compacte transparente, groupe T d'abrasion, d'un envers calandré constitué de 50 % de matériau recyclé et d'une armature en voile de verre assurant une grande stabilité dimensionnelle et une excellente flexibilité.

Le revêtement devra bénéficier d'un traitement de surface PUR Pearl™ lui conférant une remarquable résistance aux taches, facilitant l'entretien et permettant d'éviter toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant toute la durée de vie du produit.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant⁽¹⁾).

Les chutes de pose peuvent être recyclées via notre programme de recyclage Forbo Tournesol.

MODE DE POSE & ENTRETIEN



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Eternal 43
Classement UPEC	U4 P3 E2/3 C2
Certificat NF UPEC	311-022.1
Epaisseur totale	2,0 mm
Couche d'usure	0,70 mm
Masse surfacique totale	2900 g/m²
Groupe d'abrasion	T
Poinçonnement rémanent	0,03 mm (exigence de la norme ≤ 0,10 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1* - T11.30691.01br (TÜV Rheinland)
Classification selon NF EN ISO 10582	- 34 - 43

Mode de pose :

Pose collée : Mise en œuvre et type de colle suivant préconisations du fabricant et dans le respect du DTU 53.2. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qui implique le classement E. E1 : joints soudés à chaud sur support bois
E2 : joints soudés à chaud sur support béton
E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du DTU 53.2. Notamment : Possibilité de mise en œuvre sur sous couche d'interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant. A prévoir : Eléments de finition (barres de seuil, joints de dilatation, plinthes, profilés de finition en cas de remontées en plinthes...)

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage de mise en service des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- FDES conforme à la norme NF P01-010 (à fournir)
- Taux d'émission de TVOC < 250 µg/m³, classe A+
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH
- Matières premières garanties sans phtalate
- Composé de 50% de matières provenant de ressources naturelles
- Recyclable à 100%
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100% renouvelable.

^{*} Satisfait à la réglementation M3

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).